

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
de BAN-DE-LAVELINE

SEANCE du MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019

- Fixation de la rémunération des 3 agents recenseurs pour le recensement de la population lavelinoise qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020
- Adhésion aux contrats-groupe « prévoyance » et « complémentaire santé » proposés par le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Vosges pour les agents communaux, sur la période 2020-2025
- Approbation de la modification statutaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges : ajout de la compétence facultative « contribution financière au budget du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) »
- En raison du transfert de la compétence EAU à la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges au 1^{er} janvier 2020, dissolution du budget annexe de l'eau au 31 décembre 2019 et création d'un budget « eau délégation CASDDV » au 1^{er} janvier 2020, dans le cadre d'une convention de gestion entre la commune et la CASDDV
- Décision d'acheter une citerne à eau

Le 28 novembre 2019

*Le Maire,
Stéphane DEMANGE*

